

A l'entrée de l'Eglise Cathedrale, les porteurs de sainte Genevieve prennent saint Marcel, & ceux de saint Marcel sainte Genevieve pour les porter dans les lieux qu'on leur a destiné dans le chœur. La Messe & toutes les prieres finies, on sort de l'Eglise dans le même ordre qu'on y étoit entré : Les porteurs qui avoient échangé leurs Chasses en entrant dans l'Eglise, reprennent chacun la sienne près du petit pont, & les ayant fait incliner l'une vers l'autre comme pour se dire adieu, l'Archevêque, l'Abbé & les deux Chapîtres se separent aussi en ce lieu là ; & lors que la Chasse de sainte Genevieve est rentrée dans son Eglise on la remonte en sa place ; mais elle y reste découverte huit jours, où le peuple y va en multitude faire ses prieres. Je passe sous silence les jeunes, les prieres ferventes avec lesquels les Religieux de sainte Genevieve étant pieds nus, se préparent à cette pieuse ceremonie.

*Edit concernant
l'augmentation
des monoyes.*

III. Outre l'Edit dont nous fîmes mention le mois dernier, * la Cour des Monoyes en enregistra un autre le 14. Mai, qui ordonne l'augmentation des nouvelles especes d'or & d'argent, la refonte des anciens Loüis d'or & d'argent, reformez & autres, & qui enfin destine le revenant bon de cette nouvelle fabrique, à retirer & anéantir les Billets de monoyes, qui sont dans le commerce : voici le précis de cette Edit.

*Loüis d'or
de 20. livres
pièce.*

Les Loüis d'or de nouvelle fabrique, au même titre que les anciens, mais beaucoup plus pesans, (puis que chaque Loüis

* Voyez Juin page 377.